

Rue de Saint-Jean 98 – Case postale – 1211 Genève 3 058.715.38.20 - info@cpig.ch – www.cpig.ch

DECLARATION D'ADHESION INDIVIDUELLE

A retourner au : Conseil Professionnel de l'Industrie des Garages (CPIG) Rue de Saint-Jean, 98 - Case postale - 1211 Genève 3 – info@cpig.ch

Raison sociale de l'entreprise : Adresse :
Tél. :E-mail :
Effectif des salarié(e)s :
Par la présente, l'entreprise susmentionnée déclare se soumettre à la Convention collective de travail pour les travailleurs de l'industrie des Garages du canton de Genève actuellement en vigueur ainsi qu'à ses avenants ultérieurs, au sens de l'article 356b du Code suisse des obligations (CO).
Cette soumission implique le respect des dispositions qui y sont stipulées en faveur de chaque salarié(e) lié(e) à l'entreprise par un contrat de travail, quelle qu'en soit la forme.
Pour être valable, la présente déclaration doit être signée par une personne habilitée à engager la responsabilité de l'entreprise.
Cette soumission permet d'obtenir des attestations pour l'accès aux mandats publics sur le territoire du canton de Genève en complément des garanties exigibles en matière d'assurances sociales, du versement régulier des cotisations afférentes, conformément aux dispositions conventionnelles et légales. Elle permet également d'obtenir des conseils e des renseignements juridiques sur l'application de la CCT.
Lieu et date : Signature autorisée :
La Commission paritaire s'engage à tenir à jour une liste des entreprises soumises à la CCT et à ses avenants

Cette liste est régulièrement communiquée aux autorités adjudicatrices de droit public.



